

Le vingt deux mars deux mille douze à dix huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le dix mars deux mille douze s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel TROADEC, Maire.

Étaient présents, tous les membres à l'exception de Frédéric PAUL pouvoir à Raymond LE DREFF

Madame Yvonne CONQ LAOT a été nommée secrétaire de séance.

Assistaient à la séance Monsieur Joseph HERRY, Maire Honoraire et Madame Chantal KHEDIM, Perceptrice.

Excusés : Madame Marguerite LAMOUR, Députée Maire de Ploudalmézeau, Monsieur Christian CALVEZ, Président de la C.C.PA., Monsieur Antoine COROLLEUR, Conseiller Général, Monsieur Claude BERTHOU de la D.D.TM.

1.2.12 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2011 de la commune approuvé par la commission AXE I des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février 2012.

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice	Résultats de clôture	Reports
Investissement	-321 687,89	0,00	-285 385,77	-607 073,66	458 000,00
Exploitation	386 559,58	355 187,89	264 246,66	295 618,35	
TOTAUX	64 871,69	355 187,89	-21 139,11	-311 455,31	

Après que le Maire ait quitté la salle, Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, met aux voix le compte administratif 2011 du Maire.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

ADOpte le compte administratif 2011 du budget Commune

2.2.12 COMPTE DE GESTION 2011 COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte le compte de gestion 2011 du budget Commune

3.2.12 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 EAU

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2011 de la commune approuvé par la commission AXE I des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février 2012.

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice	Résultats de clôture	Reports
Investissement	-18 657,90	0,00	72 019,90	53 362,00	-65 000,00
Exploitation	88 619,73	61 657,90	25 391,92	52 353,75	
TOTAUX	69 961,83	61 657,90	97 411,82	105 715,75	

Après que le Maire ait quitté la salle, Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, met aux voix le compte administratif 2011 du Maire.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
------	--------	------------

18	0	0
----	---	---

ADOPTÉ le compte administratif 2011 du budget Eau

4.2.12 COMPTE DE GESTION 2011 EAU

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ le compte de gestion 2011 du budget Eau

5.2.12 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ASSAINISSEMENT

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2011 de la commune approuvé par la commission AXE I des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février 2012.

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice	Résultats de clôture	Reports
Investissement	347 975,91	0,00	51 898,30	399 874,21	-414 000,00
Exploitation	50 519,53	36 024,09	71 116,83	85 612,27	

TOTAUX	398 495,44	36 024,09	123 015,13	485 486,48	
--------	------------	-----------	------------	------------	--

Après que le Maire ait quitté la salle, Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, met aux voix le compte administratif 2011 du Maire.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

ADOpte le compte administratif 2011 du budget Assainissement

6.2.12 COMPTE DE GESTION 2011 ASSAINISSEMENT

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte le compte de gestion 2011 du budget Assainissement

7.2.12 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 KER EOL II

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2011 de la commune approuvé par la commission AXE I des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février 2012.

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice	Résultats de clôture	Reports
Investissement	0,00	0,00	-278 461,32	-278 461,32	
Exploitation	0,00	0,00	0,19	0,19	
TOTAUX	0,00	0,00	278 461,13	-278 461,13	

Après que le Maire ait quitté la salle, Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, met aux voix le compte administratif 2011 du Maire.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

ADOpte le compte administratif 2011 du budget Zone d'Activités de Ker Eol II

8.2.12 COMPTE DE GESTION 2011 KER EOL II

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte le compte de gestion 2011 du budget Zone d'activités de Ker Eol II

9.2.12 IMPOSITION 2012

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 21 mars dernier.

La proposition est d'augmenter les taux de 1 % à savoir :

	2011	2012
Taxe d'habitation	13,50%	13,64%
Taxe foncier non bâti	19,36%	19,55%
Taxe foncier bâti	39,73%	40,13%

Pour un produit attendu de 568 674 €.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	1

ADOpte ces taux d'imposition 2012

10.2.12 AFFECTATION RESULTAT 2011 COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier.

L'affectation du résultat 2011 du budget Commune se fera de la manière suivante :

Résultat d'exploitation 2011	295 618,35
Investissement	149 073,66
Exploitation	146 544,69

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ cette affectation du résultat 2011

11.2.12 BUDGET 2012 COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier qui s'équilibre en exploitation et en investissement comme suit :

EXPLOITATION	1 573 544,00
INVESTISSEMENT	1 266 617,00

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	1

ADOPTÉ le budget primitif 2012 Commune

12.2.12 AFFECTATION RESULTAT 2011 EAU

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier. L'affectation du résultat 2011 du budget Eau se fera de la manière suivante :

Résultat d'exploitation 2011	52 353,75
Investissement	11 638,00
Exploitation	40 715,75

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ cette affectation du résultat 2011

13.2.12 BUDGET PRIMITIF 2012 EAU

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier qui s'équilibre en exploitation et en investissement comme suit :

EXPLOITATION	211 815,00
INVESTISSEMENT	201 715,00

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte le budget primitif 2012 Eau

14.2.11 AFFECTATION RESULTAT 2011 ASSAINISSEMENT

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier.

L'affectation du résultat 2011 du budget Assainissement se fera de la manière suivante :

Résultat d'exploitation 2011	85 612,27
Investissement	14 125,79
Exploitation	71 486,48

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte cette affectation du résultat 2011

15.2.11 BUDGET PRIMITIF 2012 ASSAINISSEMENT

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier qui s'équilibre en exploitation et en investissement comme suit :

EXPLOITATION	174 486,00
INVESTISSEMENT	553485

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ le budget primitif 2012

16.2.11 AFFECTATION RESULTAT 2011 KER EOL II

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier.
L'affectation du résultat 2011 du budget Ker Eol II se fera de la manière suivante :

Résultat d'exploitation 2011	0,19
Investissement	0
Exploitation	0,19

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ cette affectation du résultat 2011

17.2.11 BUDGET PRIMITIF 2012 KER EOL II

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la proposition soumise à la commission AXE I Des Projets adaptés à nos Capacités du 6 février dernier qui s'équilibre en exploitation et en investissement comme suit :

EXPLOITATION	647 538,00
INVESTISSEMENT	463 000,00

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTÉ le budget primitif 2012

18.2.11 TABLEAU DU PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Discussion

Michel TROADEC, Maire, présente le tableau d'avancement 2012 avis favorable de la C.A.P. du Centre de Gestion du FINISTERE en date du 2 mars 2012.

Grade actuel	Nouveau grade	Poste	Date d'application
Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif de 1ère classe	1	01/01/12

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte cette proposition de tableau d'avancement au 1er janvier 2012

19.2.11 STATION D'EPURATION – CHOIX FILIERE

Discussion

Daniel SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle que la municipalité a décidé la rénovation de la station d'épuration des eaux usées. Suite à l'étude Loi sur l'Eau, qui prévoit la possibilité de choisir la filière de traitement après la mise en concurrence des entreprises le Préfet demande à la municipalité de préciser, au préalable la filière de traitement.

Après échanges avec le Conseil Général et l'Agence de l'Eau il propose de retenir la solution boue activée en offrant la possibilité de variantes aux entreprises qui réaliseront la nouvelle station d'épuration.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

RETIENT la filière boue activé pour la station d'épuration des eaux usées.

20.2.12 DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Michel TROADEC, Maire, présente les déclarations d'intention d'aliéner déposées depuis le dernier conseil municipal et sur lesquelles il n'a pas utilisé son droit de préemption.

N°	Vendeur	Adresse	Parcelle	Surface (m²)	Acquéreur
7	MOREL / SCHWEDT	Rue Fragan	ZR 128p ZR184 p	520	LOAEC Pierre
8	MOREL / SCHWEDT	Rue Fragan	ZR 128p ZR184 p	523	MENEUR Jean-Luc

21.2.12 QUESTIONS DIVERSES

- Élections présidentielles les 22 avril et 6 mai
- Élections législatives les 10 et 17 juin
-

TROADEC	LE DREFF	TALARMAIN R.	LE BLOAS	YVINEC
SALIOU Daniel	BERGOT	LANDURE	PAUL pouvoir à Le Dreff	CONQ Daniel
SALIOU Christine	TALARMAIN J. C.	PREMEL	MELAC	FLOCH
LAOT	CONQ-LAOT	GUILLOU	COROLLEUR	